

Une mise au point : la Bible de Grandval, dite d'Alcuin

Autor(en): **Rais, André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire ecclésiastique suisse**

Band (Jahr): **26 (1932)**

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-124475>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une mise au point : la Bible de Grandval, dite d'Alcuin

PAR ANDRÉ RAIS

La Bible de Grandval, dite d'Alcuin, est l'un de ces sujets qui ont le don de susciter l'intérêt des érudits et, partant, ont fait couler beaucoup d'encre. La préparation d'une étude sur le Chapitre de Moutier-Grandval nous a naturellement amené à reprendre une fois de plus la question.

Son acquéreur, Speyr-Passavant, de Bâle, fut le premier qui en publia une description des plus fantaisistes, en 1829¹. Auguste Quiquerez, après lui, regretta la vente de ce magnifique manuscrit². Gaullieur le décrivit dans les Mémoires de l'Institut national genevois³. Trouillat y toucha aussi dans son rapport sur la Bibliothèque de Porrentruy⁴. Feu M. l'abbé Daucourt s'attarda longuement sur ses aventures dans son Histoire de la ville de Delémont⁵. M. Lionel O'Radiguet affirma qu'Alcuin avait écrit cette Bible à Moutier⁶. M. Amweg, à son tour, s'intéressa au sort de la malheureuse Bible de Grandval dans un numéro d'une éphémère revue jurassienne⁷. Enfin, M. Lièvre, de Porrentruy, tenta de prouver qu'Alcuin était l'auteur de la Bible de Grandval⁸.

On connaît son histoire. Oubliée par les chanoines de Moutier dans le galetas des demoiselles Verdat, à Delémont, au début de

¹ *Description de la Bible, écrite par Alcuin de l'an 778 à 800 et offerte par lui à Charlemagne le jour de son couronnement à Rome, l'an 801* (sic), Paris 1829.

² *Actes de la Société jurassienne d'Emulation* 1863, p. 155-161 et *Revue suisse des beaux-arts* 1877, p. 17.

³ 1854, t. I, p. 177-183.

⁴ 1849, p. 39.

⁵ P. 124, N° 1.

⁶ *Actes* 1915, p. 190.

⁷ *Reflets*, avril 1929, N° 1.

⁸ Articles dans le *Jura* et dans le *Démocrate* du 15 sept. 1931.

la Révolution, cette Bible fut vendue par ces demoiselles à M. Bennot, vice-président du tribunal, à Delémont, pour 25 batz (3 fr. 75). Celui-ci la céda à l'antiquaire Speyr-Passavant, de Bâle, pour 24 louis (480 fr.). L'antiquaire crut découvrir en elle un trésor. Il publia un opuscule d'une centaine de pages en commentant la Bible de Grandval d'une façon tout arbitraire. Après bien des soucis, il parvint à la caser au Musée britannique¹ pour quelque 18,000 fr.².

Tous nos historiens jurassiens, et d'autres encore, ont défendu dans leurs travaux leur propre thèse. Ces diverses opinions peuvent se diviser en deux groupes : a) Alcuin est l'auteur de la Bible de Grandval (MM. Speyr, Lionel O'Radiguet, Lièvre); b) Alcuin n'a pas écrit la Bible de Grandval, mais c'est un moine de Moutier (A. Quiquerez, Daucourt, Gaullieur et M. le Dr C. Brun)³.

Qui a raison? A notre sentiment, ni les uns, ni les autres.

Commençons par l'étude matérielle du document. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la Bible de Grandval pour constater qu'elle est écrite en minuscule carolingienne, et non pas en jeune minuscule carolingienne.

Nous rencontrons pour la première fois la minuscule franque déjà à la fin du VIII^{me} siècle. A cette époque, on assiste au début d'une première renaissance. Les fréquents rapports avec l'Italie influencèrent donc l'écriture mérovingienne... dont le nom seul fait frémir les étudiants en paléographie. La *capitalis quadrata* et la *capitalis rustica*, l'onciale surtout, la demi-onciale, même la cursive romaine, contribuèrent à la conversion de l'inélégante écriture des prédécesseurs de Charlemagne. On arriva ainsi à une écriture qui se distinguait par sa simplicité, par sa netteté et par sa beauté. Les caractères généraux de la minuscule se réduisent à deux : ses lettres sont indépendantes et quand elles sont liées, elles le sont simplement ; leur forme est régulière et bien déterminée.

Le développement de la minuscule franque se répartit sur cinq stades : la minuscule caroline primitive, la minuscule des IX^{me}, X^{me}, XI^{me} et XII^{me} siècles.

La réforme de l'écriture mérovingienne ne s'accomplit pas sans

¹ British Museum, add. Ms. 10546, désigné en Angleterre sous le nom de Codex Carolinus.

² Le chiffre authentique est bien 18,000 fr. = 750 livres, et non pas 37,000 fr. comme on l'a cru jusqu'à nos jours. Cf. Berger : Histoire de la Vulgate, p. 212, n. 1.

³ Dict. Hist. et Biogr. de la Suisse, t. 1, p. 161.

lutte. Les copistes conservèrent longtemps encore certaines ligatures et la forme archaïque des lettres.

Si nous examinons rapidement quelques planches de la Bible de Zurich ¹ (circa 800), nous nous trouvons en face de la demi-onciale de Tours, fortement influencée par la minuscule carolingienne; certains folios sont même écrits en minuscule ². La séparation des mots est encore défectueuse. Les panses du *d* et du *q* sont souvent très larges. Le *n* a souvent la forme majuscule. Les hastes supérieures sont d'ordinaire appuyées en forme de massue ³.

La Bible de Zurich est un des plus beaux manuscrits de la première manière de l'Ecole de Tours. « Le titre de l'Épître à Paulin, écrit M. Berger, qui est copiée en tête de la Bible, est écrit alternativement en rouge et en or sur pourpre. Cette Épître commence par un bel *F* à entrelacs, avec des becs d'oiseaux, dans le genre des manuscrits de Tours, orné d'un vase pendant, et peint en argent, en vert, en rouge et en jaune. Dans l'initiale de l'Exode, on remarque des grues dans le genre des manuscrits de Tours. Les canons des Évangiles sont inscrits sous de belles arcades, dans le style de Tours (le jaune vif et le violet dominant ⁴). »

Or, si nous comparons la Bible de Zurich avec la Bible de Grandval, nous sommes frappés par l'écriture plus soignée et plus artistique de celle-ci, et nous pouvons la rattacher sans hésitation au second stade de la minuscule carolingienne (deuxième quart — milieu du IX^me siècle).

Arrêtons-nous quelques instants à l'énumération de son contenu. Le manuscrit débute par une épître de saint Jérôme à Paulin, suivie de la Bible proprement dite, des quatre Évangiles, des Actes des Apôtres, des Épîtres et de l'Apocalypse. Ses différents chapitres sont le plus souvent préfacés par saint Jérôme et à la fin de l'Apocalypse nous relevons de nombreux vers élégiaques sur divers sujets : *de utilitate divinarum scripturarum*, *de venia peccatorum*, *de bono intellectu*, *de scientia boni*, etc. Chaque livre commence par une initiale finement travaillée et les cinq premières lignes sont géné-

¹ Bibl. de l'Etat de Zurich, ms C. I. fol. 5 et 6. Cf. Steffens : Paléographie latine, pl. 46 et 47. Cette écriture correspond donc à la première période de la minuscule : dernier quart du VIII^me et premier quart du IX^me siècle.

² Steffens, loc. cit. pl. 47.

³ *Ibidem*, pl. 46 et 47.

⁴ Histoire de la Vulgate, p. 208.

ralement écrites en caractères plus grands, soit en onciale mêlée de minuscules. Les titres des livres sont en majuscules, de couleur rouge, or ou argent, et ceux des chapitres également. La fin des pages est généralement en majuscule rustique. Il y a plusieurs variétés de lettres minuscules. Les préfaces, et quelquefois le commencement des livres, sont en minuscule plus large et plus élégante, tandis que les livres et les vers de la fin du volume sont en minuscule plus étroite. Nous pouvons donc conclure que ces différentes parties ont été écrites par deux copistes. Les psaumes, les tables des chapitres, les canons des épîtres de saint Paul sont d'une écriture encore plus fine. Dans les psaumes, pour séparer les parties des phrases, le copiste a employé le point-virgule renversé et le simple point, ou encore la ponctuation est marquée par trois points dont la pointe se trouve en bas ¹.

Dans l'écriture proprement dite, nous découvrons des nouveautés. Les lettres sont belles et fortes. Les hastes supérieures perdent leur forme de massue. Le *i* et le dernier jambage de *m*, *n*, *u*, ainsi que les hastes de *d* et de *h* ont plus fréquemment qu'auparavant des lignes de fuite. On rencontre encore des formes archaïques comme le *g* ouvert, par exemple.

Le manuscrit de Grandval contient quatre grandes peintures. La première représente la création de l'homme, sa chute, Adam cultivant la terre et Eve allaitant son enfant. La scène est décrite en *capitalis rustica* de couleur or : *Adam primus uti fingitur istic...* Le second tableau se divise en deux scènes. Dans la première, Moïse sur la montagne en feu, reçoit les tables de la Loi de la main de Dieu qui apparaît dans un nuage. Dans la deuxième, on aperçoit Moïse remettant les tables de la Loi aux enfants d'Israël, qui sont au nombre de quarante, sous la conduite d'Aaron. La troisième peinture représente le Sauveur assis sur un globe, et donnant sa bénédiction selon le rite de l'Eglise grecque. La quatrième esquisse des personnages de l'Apocalypse ².

Tous ces caractères sont bien ceux de la seconde période de l'écriture carolingienne. Il nous serait agréable de poursuivre l'examen d'un grand nombre de planches de ce codex. Mais, pour le faire en détail, il est nécessaire de posséder le texte sous les yeux.

¹ D'après *Thompson* : Catalogue des anciens manuscrits du Musée Britannique, p. 1 et suiv.

² *Ibidem*, pl. 43 ; *Boinet* : La miniature carolingienne, pl. XLIV, XLV.

Cette étude paléographique et les analogies qui existent surtout au point de vue archéologique (miniatures) avec la Bible de Zurich, nous font conclure que la Bible de Grandval est de la seconde manière de l'École de Tours. « Dès le verso du premier feuillet », observe M. Berger, « nous remarquons l'*Incipit* de l'Épître à Paulin écrit en capitale d'or sur bandes de pourpre, dans un cadre à entrelacs. L'initiale *F*, au folio 2, est dans le genre de l'École de Tours. Les premières lignes des divers livres ou des divers morceaux sont successivement en onciale d'or, en onciale noire, et en une belle et grosse semi-unciale et en minuscule ¹. »

Dans bien des Bibles de cette période (Bibles de Bamberg, de Berne, de Cologne, de Charles le Chauve), nous rencontrons des analogies avec celles de Grandval et de Zurich et nous ne pouvons cependant pas dire qu'elles ont été copiées les unes sur les autres, car dès qu'une Bible était terminée, elle était livrée par l'École de Tours à son acheteur. Mais nous pouvons affirmer qu'il y eut des modèles vieillissés, des manuscrits plus ou moins anciens, raturés, corrigés. C'est ainsi que M. A. Michel, dans son Histoire de l'Art, a pu écrire que la Bible du comte Vivien a eu sa préparation immédiate dans les Bibles de Glanfeuil et de Grandval.

Avec raison, M. Berger a pu établir une sorte de filiation entre ces différentes Bibles en prenant pour point de départ les Bibles de Zurich (circa 800) et de Bamberg, et en faisant suivre celles-ci des Bibles de Berne, de Monza, de Grandval, de Cologne, d'une Bible incomplète à la Bibliothèque nationale de Paris ², de la Bible du comte Rorigon ou de Glanfeuil, et enfin de celle de Charles le Chauve ou de Vivien ³. Nous en concluons que la Bible de Grandval est du milieu du IX^{me} siècle. Elle n'a donc pas été écrite sous les ordres d'Alcuin.

Quelques historiens jurassiens ont émis l'hypothèse qu'elle serait l'œuvre d'un moine de Moutier, émule du célèbre Alcuin. Or, nous ne savons même pas si le monastère de Moutier possédait un *scriptorium*. Une Bible comme celle de Grandval n'a pas été faite en quelques mois. Elle aurait été précédée d'autres travaux. Et Moutier-Grandval n'aurait produit que ce chef-d'œuvre ?

A nos conclusions personnelles, nous nous permettons d'ajouter

¹ *Loc. cit.*, p. 209 et 210.

² N° 47.

³ *Loc. cit.*, p. 227 et 235. Cf. la collation de ces Bibles par M. Corssen dans *Berger, loc. cit.*, p. 225-242.

celles de quelques paléographes estimés qui ont analysé cette Bible en détail. Nous avons la satisfaction de constater que nos conclusions concordent avec les leurs. M. Berger ¹, M. Kenyon ², M. Thompson ³, M. Fœrster, professeur de paléographie et de diplomatique à l'Université de Fribourg — notre excellent maître — tous datent la Bible de Grandval du milieu du IX^{me} siècle.

Nous arrivons maintenant à l'explication de M. Lièvre. Pour étayer sa thèse (la Bible aurait été écrite par Alcuin), il écrit que « cette manière de voir est partagée par André Michel dans sa grande Histoire de l'Art, tome I^{er}, Débuts de l'Art chrétien », qui, selon M. Lièvre, aurait écrit : « La Bible du comte Vivien, offerte à Charles le Chauve, œuvre d'un luxe inouï, a sa préparation immédiate, ses antécédents directs dans deux magnifiques exemplaires de la Bible... mais surtout dans celle qui marque le début dans ce genre de manuscrits des grandes miniatures peintes, la Bible de Moutier-Grandval, conservée au British Museum. »

Mais la citation de M. Lièvre est incomplète. Il a laissé tomber après les mots... « dans deux magnifiques exemplaires de la Bible »,... trois importants petits vocables. La phrase complète est la suivante : « La Bible du comte Vivien, offerte à Charles le Chauve, œuvre d'un luxe inouï, a sa préparation immédiate, ses antécédents directs, dans deux magnifiques exemplaires de la Bible de *peu antérieurs à elle*, qu'elle semble avoir eu sous les yeux et dont elle a utilisé l'effort pour marcher plus avant dans la splendeur ⁴. » Et ailleurs, cette autre assertion décisive : « Nous ne connaissons aucun manuscrit sûrement exécuté par ses ordres (c'est-à-dire les ordres d'Alcuin). Les Bibles autrefois placées sous son nom et dites Bible d'Alcuin, à Bamberg, à Zurich, à Londres (de Grandval), ou à la Vallicelliana de Rome parce qu'elles contiennent des vers tirés de ses œuvres ont été reconnues *postérieures à lui* et reposant tout au plus sur sa tradition ⁵.

M. Lièvre est d'ailleurs en contradiction avec lui-même. Dans son premier article ⁶, il incline à voir dans la Bible de Grandval la Bible offerte par Alcuin à Charlemagne, le jour de son couronnement,

¹ Histoire de la Vulgate, p. 209-212.

² *Facsimiles of Biblical Manuscripts in the British Museum.*

³ *Catalogue of Ancient Manuscripts in the British Museum.*

⁴ Histoire de l'Art, t. I, p. 357.

⁵ *Ibid.*, p. 248.

⁶ *Démocrate et Jura* du 15 sept. 1931.

à la Noël de l'an 800. Et dans son second article, il place sa rédaction entre les dernières années du VIII^{me} siècle et les premières années du IX^{me} ¹. Or, M. Lièvre admettra bien que, si la Bible a été rédigée dans les premières années du IX^{me} siècle, elle n'a pas été offerte à Charlemagne en l'an 800!

M. Lièvre reproche aussi à A. Quiquerez d'avoir donné de fausses dimensions à la Bible de Grandval (30 cm. sur 23). Mais personne ne conteste les dimensions réelles de ce manuscrit (505 mm. sur 365) ² et si Quiquerez en mentionne d'autres, c'est qu'il les a relevées d'après les fac-simile de Speyr-Passavant ³.

Il reste la surprenante assertion de l'antiquaire Speyr-Passavant. Ne cherchait-il pas à prouver, pour la vendre à un haut prix, que la Bible de Grandval avait appartenu à Charlemagne? Elle serait parvenue à Moutier en 1576, lors de la dissolution du couvent de Prum dans la province rhénane d'aujourd'hui. Lothaire I^{er}, en entrant dans le monastère de Prum, aurait donc apporté avec lui la Bible de Grandval, héritage de son grand-père Charlemagne.

L'argument de Speyr est bien spécieux. Pour le réfuter, il suffit de se rappeler que l'abbaye de Moutier-Grandval a été sécularisée en un Chapitre de chanoines avant 1120 ⁴. D'autre part, nous ne connaissons pas de relations des chanoines de Moutier avec les moines de Prum. Nous avons dépouillé un énorme manuscrit intitulé : *Capitula ac conclusiones Monasterii Grandisvallis* (1567-1588) et nous n'avons jamais rencontré le moindre rapport du Chapitre de Grandval avec cette abbaye ⁵.

La question subsiste : d'où provenait cette Bible? On ne peut faire que des hypothèses. Ou l'abbaye de Moutier a acheté cette Bible à Tours (ce qui est très probable), ou elle la reçut à titre de présent. Nous ne saurons jamais ce qu'il en fut, puisque aucun document sérieux ne nous l'indique.

Les archives du monastère de Moutier, et spécialement le catalogue des archives du Chapitre dressé au XVI^{me} siècle (après 1534)

¹ *Jura* du 24 sept. 1931.

² *Berger, loc. cit.*, p. 389.

³ Cf. Moutier-Grandval et St-Ursanne, manuscrit de Quiquerez, propriété de M. Amweg, professeur à Porrentruy. Nous le remercions d'avoir bien voulu nous permettre de l'étudier.

⁴ *Trouillat* I, N° 163.

⁵ Arch. Berne, A. 55/48.

par un chanoine, nous signale cette *Biblia magna*¹. Dans un inventaire établi le 24 juillet 1596, nous trouvons un *plenarium* « à quatre carrés de bois enchassé d'argent, ayant tout à l'entour des pierres de cristallins avec une image d'un salvateur et des quatre évangélistes ». Ce *plenarium* est accompagné d'un autre plus petit, « là où est engravé d'un côté un crucifix avec Notre-Dame et saint Jean et de l'autre côté un sauveur dans lequel sont escripts sur parchemin les Evangiles de l'année² ». Lequel de ces deux *plenarium* est-il la Bible de Grandval ? C'est le premier, sans doute, puisqu'il correspond étroitement à la description de la couverture de la Bible de Grandval : six médaillons représentant la crucifixion, l'Agnus Dei et le symbole des quatre évangélistes ; tandis que le second nous donne l'impression d'être plutôt un *Liber Evangeliorum*. Celui-ci d'ailleurs, dans un manuscrit du XVII^{me} siècle, est désigné ainsi, au côté d'un *Pontificale*³.

Ces documents ne nous fournissent pas plus d'indications. Peut-on, cependant, fixer la date de la remarque, écrite par le Chapitre de Moutier sur le verso de la dernière feuille de la Bible de Grandval, et qui est une promesse de ne jamais aliéner ce manuscrit ?

Jean-Henri Mellifer n'était pas encore prévôt en 1589. Jean Setterich, le promoteur des troubles de la Collégiale, vit encore à cette date, et ne mourra qu'en 1595. Une transaction passée entre le Chapitre et le prévôt, en date du 25 septembre 1592, mentionne comme *simplex canonicus* ce Jean-Henri Mellifer⁴. Ce dernier ne sera élu prévôt qu'au trépas de Setterich, c'est-à-dire en mai 1595, puisqu'à cette date il reçoit l'investiture du Prince-Evêque⁵. Or, comme il mourut en 1607, nous pouvons assigner, comme date de rédaction, les années comprises entre 1595 et 1607. Il est vrai que nous connaissons deux dates de la mort de l'archidiacre Paul des Bois. Les chanoines de Moutier la fixent à 1596 et la corporation de la « Chandaille » de Delémont, à 1607⁶. Nous ne pouvons donc pas

¹ Arch. Berne, A. 55/47 : Répertoire des archives de M. G. : Reliquiae et quid archa continetur.

² Arch. Berne, A. 55/12 : Inventaire.

³ Arch. Berne, A. 55/12 : Designatio reliquiarum SS. quae in ecclesia M. G. in debito honore habentur. Se trouve au dos de la Vita Sti Germani. Publié par Trouillat I, 55, N° 1.

⁴ *Ibid.* A. 55/6. Conflit entre Jean Setterich et le chapitre 1588-1592.

⁵ *Ibid.* A. 55/6. Confirmatio Dni J. H. Mellifer, electi praepositi. Minute de chancellerie.

⁶ Corporation de la « Chandaille » aux archives de Delémont.

tenir compte de cette seconde affirmation puisqu'elle n'est pas d'accord avec elle-même. Mais nous pouvons supposer et admettre comme date de rédaction de cette note, le jour de l'inventaire ci-dessus, soit le 24 juillet 1596.

On ne saura probablement jamais comment notre Bible est arrivée à Grandval. Bornons-nous aux faits et n'inventons pas des suppositions les plus bizarres. Il est des cas où l'on reconnaît l'historien à son silence.

Sachons nous résigner tout en regrettant que notre Bible de Grandval n'ait pas gardé sa place, en pays jurassien, à côté de la crosse de saint Germain.

Sources

A. Manuscrites.

1. Archives de l'ancien Evêché de Bâle, aux archives cantonales de Berne.
Section : A. 55 Grandisvallense monasterium.
Mappen : 6 Prévôts 1315-1789.
Mappen : 12 Reliques et indulgences 1308-1786.
Mappen : 47 Répertoire des archives du Chapitre.
Band : 48 Capitula ac conclusiones Monasterii Grandisvallis 1567-1588.
2. Archives communales de Delémont :
Membres de la corporation de la « Chandoille » 1487-1703.
3. Moutier-Grandval et St-Ursanne, mss de A. Quiquerez, propriété de M. G. Amweg, professeur à Porrentruy.

B. Imprimées.

1. *Berger S.* Histoire de la Vulgate. Paris 1893.
2. *Besson M.* (Mgr). Nos origines chrétiennes. Fribourg 1921.
3. *Boinet.* La minuscule carolingienne. Paris 1913.
4. *Delisle L.* Mémoire sur l'Ecole calligraphique de Tours au IX^{me} siècle, Paris 1885.
5. *Herbert.* Illuminated Manuscripts.
6. *Kenyon F. G.* Our Bible and the ancient Manuscripts. London 1900.
7. *Kenyon J. S.* Facsimiles of Biblical Manuscripts. London 1895.
8. *Leitschuh.* Der Bilderkreis.
9. *Michel A.* Histoire de l'Art, t. I. Paris 1905.
10. *Steffens F.* Paléographie latine. Trèves s./M. 1910.
11. *Thompson E. N.* Catalogue of Ancient Manuscripts in the British Museum, Londres 1884, pl. 42 et 43, p. 1 et suiv.
12. *Trouillat J.* Monuments I. Porrentruy 1852.